



A retenir

MILDIU

Peu de nouveaux symptômes observés depuis 8 jours. La véraison qui débute marque la fin des contaminations primaires et la semaine sèche annoncée va permettre de diminuer le risque de nouvelles contaminations. Restez vigilants pour ceux qui pratiquent l'aspersion sur frondaison.

THRIPS

Des remontées de population sont observées sur apex et brindilles. Soyez vigilants car, par ses piqûres, ce parasite impacte la photosynthèse et a une action négative sur la montée du sucre et de la coloration





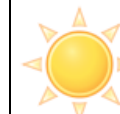
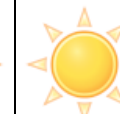
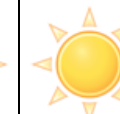
Annexe : Le thrips en raisin de table : un ravageur préoccupant

Liens vers des documents disponibles en téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional Flavescence dorée](#)

MÉTÉO

Prévisions du 8 au 14 juillet 2020

	Mer 8	Jeu 9	Ven 10	Sam 11	Dim 12	Lun 13	Mar 14
Températures	15 32	18 33	17 30	17 32	19 32	19 32	18 31
Tendances							

PHÉNOLOGIE

Stades BBCH	77	81
Descriptif des stades	Fermeture de grappes	Début véraison
Précoces *		
Tardives **		

* Variétés à débournement précoce : CHASSELAS, DANLAS, CENTENNIAL SEEDLESS.

** Variétés à débournement tardif : MUSCAT de HAMBOURG, RIBOL, ALPHONSE LAVALLEE, ITALIA.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Comité de validation :

Syndicat du Chasselas de
Moissac, CEFEL, Chambre
d'agriculture du Tarn-et-
Garonne, Qualisol, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

MILDIU (*Plasmopora viticola*)

• Situation dans les parcelles

Très peu de nouvelles sorties de taches notées ce jour. Ces taches sur apex ou brindilles ne sont pas sporulantes. Peu de nouvelles attaques sur grappes observées ou signalées et la situation est globalement saine sur les parcelles du réseau ou de l'aire d'appellation.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – IFV) ; J = 6 juillet

Situation de J-7 à J :

Les cumuls de pluie enregistrés au cours de la semaine passée sont de l'ordre de 1 mm. A ce jour, la pression exercée par le mildiou amorce sa baisse sur les secteurs de Moissac et Cazes-Mondenard. Toutefois, elle est toujours faible sur le secteur de Moissac et reste moyenne sur le secteur de Cazes-Mondenard.

Les pluies n'ont pas été suffisantes et aucune contamination épidémique n'a été modélisée.

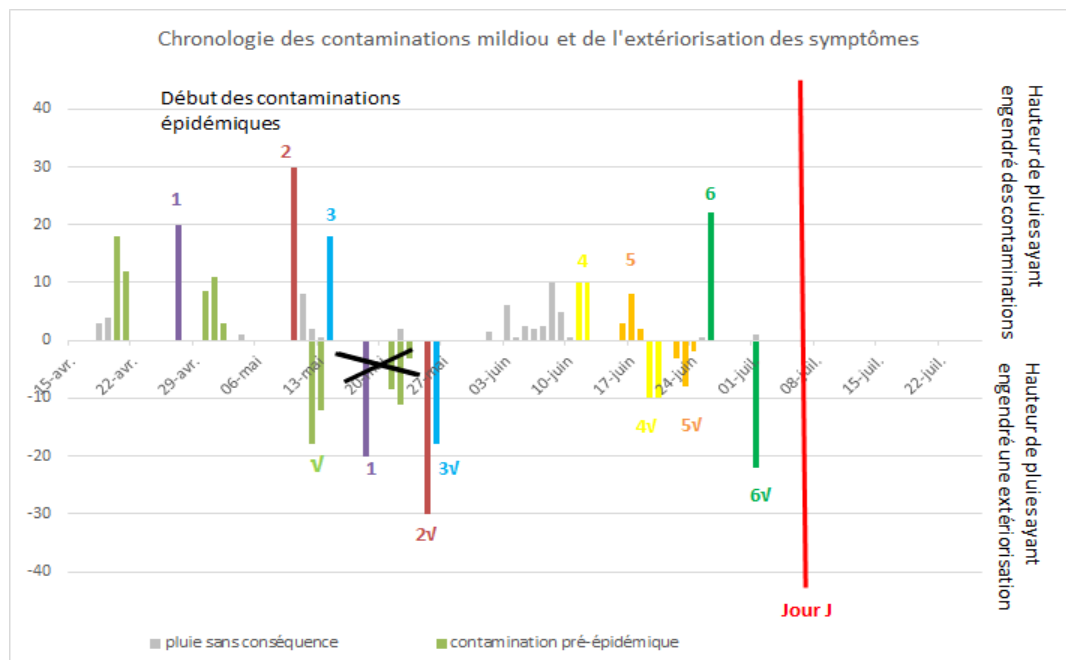
Les taches issues des contaminations épidémiques des 26 juin (Cazes-Mondenard) devraient être visibles.

Simulation de J à J+10 :

La météo globalement sèche annoncée va permettre à la pression exercée par le mildiou d'être en baisse sur toute la zone. Elle devrait rester forte sur le secteur de Cazes-Mondenard et restera faible sur le secteur de Moissac.

Sur le secteur de Cazes-Mondenard, 3 mm de pluie engendrent la modélisation de nouvelles contaminations épidémiques alors que sur le secteur de Moissac, 25 mm en une fois seront nécessaires.

Aucune sortie de tache issue de contamination épidémique n'est à attendre. En cas de nouvelle contamination, le délai d'incubation modélisé actuellement est de 5 jours.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la zone de production de raisin de table et son impact en termes de contaminations mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

Évaluation du risque : Les symptômes sont peu nombreux depuis la semaine passée et le temps sec annoncé pour la prochaine décade réduit le risque de nouvelle contamination, d'autant plus avec ce début de véraison engagé. Attention toutefois aux aspersion sur frondaison qui, au même titre qu'une pluie, peuvent déclencher des contaminations.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation dans les parcelles**

Pas de dégâts significatifs sur grappes, quelle que soit la variété, dans la zone de production.

Évaluation du risque : La période de risque se termine avec le début de la véraison. Mais restez vigilants sur les variétés sensibles notamment les tardives comme Italia et Muscat de Hambourg, pour lesquelles la période de risque est toujours en cours.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

- **Situation dans les parcelles**

Les conditions chaudes et sèches passées et à venir stabilisent la situation sanitaire. Aucun foyer de botrytis n'a été observé.

Évaluation du risque : La véraison marque un dernier stade cible des stratégies de gestion de la maladie dans les situations à risque. Restez vigilants à l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles.

THRIPS (*Drepanothrips reuteri*)

- **Situation dans les parcelles**

Depuis une dizaine de jours, de nombreuses parcelles, en toutes variétés, subissent des remontées de population de thrips nuisibles sur le cordon et sur les brindilles.

Les battages réalisés au début de cette semaine confirment la présence d'individus petits et jaunes caractéristiques de *D. reuteri*.

Évaluation du risque : Pratiquez les battages afin de détecter les remontées de populations de thrips vers les apex. Ces thrips peuvent bloquer par leurs piqûres la synthèse des sucres et de la coloration.. Attention aux délais avant récolte

Seuil indicatif de risque : 2 larves par battage (voir la [note technique](#))

Le battage doit se réaliser sur une surface blanche rigide. Battre plusieurs fois les grappes et/ou les pousses terminales et attendre quelques secondes. Observez le déplacement des thrips de couleur orangé et de petite taille (0,6 mm)

Mesures prophylactiques : L'écimage fera tomber les thrips au sol et pourra gêner leur progression. L'aspersion peut aussi avoir un effet freinant en faisant chuter les thrips au sol.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

- **Situation dans les parcelles**

Pas de capture enregistrée à ce jour. Le 3^{ème} vol n'a pas débuté.

Évaluation du risque : Le second vol est terminé et a été de faible intensité dans toute la zone de production.

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

- **Situation dans les parcelles**

Des souches flavescentes sont observées dans des foyers reconnus et des parcelles de variétés réputées sensibles (Ex : Exalta).

AUTRES OBSERVATIONS

- **Maladies du bois (esca, BDA)**

De nombreuses parcelles, quelles que soient les variétés, montrent des cas d'apoplexie très importants. Mais Centennial est plus particulièrement touchée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

LE THRIPS

EN RAISIN DE TABLE :

UN RAVAGEUR PRÉOCCUPANT



Historique :

Le thrips, qui appartient à l'ordre des Thysanoptères, est présent dans l'aire de production du raisin de table depuis plus de 15 ans. Le réchauffement climatique ou encore la pression insecticide limitant l'action des auxiliaires sont autant de facteurs pouvant expliquer la prolifération des populations de ces insectes.

Les premières attaques ont eu lieu sur le secteur de Moissac sur variétés blanches (Danlas, Chasselas). Par méconnaissance du phénomène, les dégâts ont d'abord été assimilés à de la phytotoxicité liée à une application produits phytosanitaires.

Les lots de raisin touchés par le thrips subissent une lourde dépréciation qualitative. En effet le raisin est surtout acheté avec les yeux par les consommateurs.

Initialement, les dégâts étaient causés par l'espèce *Frankliniella occidentalis* dont les attaques se manifestaient par un aspect nacré des baies lié au décollement de l'épiderme du grain. Mais depuis quelques années, sont apparus d'autres types de dégâts qui affectent le bois, les feuilles et les grappes et provoquent un boisage très préjudiciable. Ces dégâts sont provoqués par une autre espèce, *Drepanothrips reuteri*, qui est présente quasiment dans toute l'aire de production.



Dégâts de thrips *Frankliniella occidentalis* sur Danlas
Photo La Tapy



Dégâts de thrips *Drepanothrips reuteri* sur Centennial
Photo Syndicat AOP Chasselas

Les dégâts

En pratiquant des battages de la végétation au-dessus d'une nappe placée sous les ceps et en y regardant de plus près, l'insecte a pu être identifié. Une étude bibliographique a permis de faire le lien entre l'espèce capturée, *Drepanothrips reuteri*, et les dégâts observés.

Drepanothrips reuteri est un ravageur inféodé à la vigne sur laquelle il se développe. Il s'alimente sur les jeunes grains et dans les jeunes pousses en aspirant le contenu des cellules végétales (cytoplasme). En réaction, la plante sécrète du russet ou boisage pour remplir l'espace vide de ces cellules.

Biologie

Les femelles adultes hivernent principalement dans le sol et, pour une petite partie d'entre elles, dans les bourgeons d'hiver. Aux premières journées chaudes, elles migrent vers les jeunes pousses et elles insèrent leurs œufs dans l'épiderme des feuilles.

Le cycle se déroule selon les étapes suivantes : 2 stades larvaires, 2 stades nymphaux puis un stade adulte. Un cycle complet dure environ 22 à 25 jours.

Les populations sont essentiellement constituées de femelles, beaucoup plus nombreuses que les mâles. C'est la raison pour laquelle aux dégâts liés aux piqûres de nutrition s'ajoutent les nombreuses piqûres de pontes.

La reconnaissance des différents thrips

Cinq genres de thrips peuvent être présents dans les vignes :

- le genre *Frankliniella* représenté par l'espèce *Frankliniella occidentalis*,
- le genre *Drepanothrips*, représenté par l'espèce *Drepanothrips reuteri*,
- le genre *Limothrips*, représenté par l'espèce *Limothrips ceralium*,
- le genre *Thrips*, représenté par plusieurs espèces,
- le genre *Aeolothrips* qui comprend des espèces prédatrices d'autres thrips et donc utiles.

Ces insectes ne sont pas spécifiques de la vigne. Ils sont ailés et se déplacent donc dans leur environnement pour se nourrir, s'abriter ou se reproduire. *Limothrips*, par exemple, est un thrips des céréales. Il peut migrer sur la vigne à la période des moissons puis repart. Il ne cause aucun dégât. *Aeolothrips*, quant à lui est un auxiliaire, encore appelé thrips bagnard à cause de son aspect rayé.



A gauche : *Drepanothrips reuteri* - à droite : *Limothrips ceralium*
Photos A. Reynaud, stagiaire CA82/AOP Chasselas

Vu leur petite taille et leurs caractéristiques, il est difficile de les reconnaître avec une simple loupe de poche. Néanmoins, un critère simple peut être utile pour une identification lors des battages en parcelles : les thrips les plus nuisibles (*Drepanothrips reuteri*) sont de petite taille et de couleur claire.

Dynamique des populations

La dynamique des populations est l'étude des variations du nombre des individus et des espèces, dans le temps et dans l'espace. En 2017, une première étude de dynamique des populations a été initiée au sein de l'aire de production de raisin de table pour mieux comprendre l'origine des dégâts observés et les espèces incriminées.

Parmi tous les individus échantillonnés dans les parcelles suivies, seul un tiers des individus appartenait à l'espèce *Drepanothrips reuteri* reconnue nuisible pour la vigne. Les 2 autres tiers étaient des individus d'autres espèces non nuisibles. L'espèce *Frankliniella occidentalis* était très minoritaire dans les échantillons.

Ces résultats laissent penser que les dégâts observés sur les baies sont le fait des thrips de l'espèce *Drepanothrips reuteri*.

Par ailleurs, compte-tenu de la multitude des espèces potentiellement présentes qui peut conduire à la capture d'un nombre important d'individus lors des battages, il est important de pouvoir différencier ceux qui seront réellement nuisibles pour ne pas sur-estimer la pression.

Bilan de saison 2017

On note une extension des thrips dans toutes les communes de l'appellation moissagaise. Malgré une pression ponctuellement forte, les populations ont pu être efficacement contrôlées, même sur les parcelles avec un historique préoccupant, en appliquant une stratégie de gestion à la fleur.

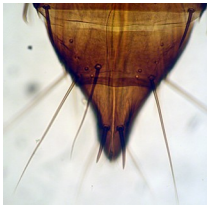


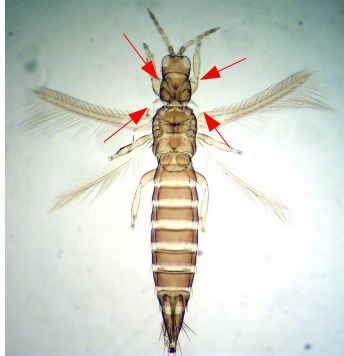

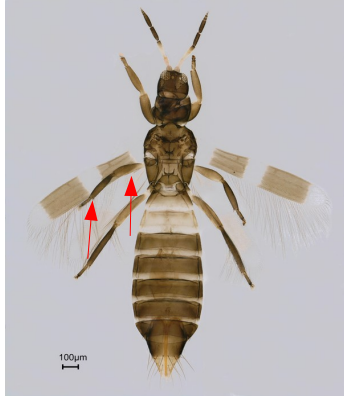
Mais de nouveaux dégâts sont ensuite apparus plus tard en saison (août et septembre). Ces situations étaient difficilement explicables car elles n'étaient pas liées à une présence de thrips au printemps ni à un historique particulier.

La présence de *Drepanothrips reuteri* semble donc se prolonger tard en saison et il semble que l'apparition de nouveaux dégâts soit possible après la fleur. Ce phénomène fera l'objet de suivis spécifiques au cours de la campagne 2018.

Le risque de résistance des thrips aux insecticides est signalé dans la bibliographie. Il convient donc de raisonner toute intervention et de préserver l'activité des auxiliaires.

On note une moindre présence des thrips nuisibles et moins de dégâts dans les parcelles cultivées en agriculture biologique. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cela : une gestion phytosanitaire plus respectueuse de la faune auxiliaire, des applications de cuivre qui renforcent l'épaisseur des tissus végétaux rendant les piqûres de thrips plus difficiles...

Principaux critères de reconnaissance des différentes espèces de thrips

Genre	Taille et couleur	Critère à la binoculaire	Photos (B Michel, CIRAD)
<i>Limothrips cerealium</i>	noir 2mm de long	pronotum* sans soies bien développées Deux fortes épines à l'extrémité de l'abdomen* 	
<i>Thrips spp</i>	noir à marron 1 à 2 mm	2 paires de soies développées dans les angles postérieurs du pronotum*	
<i>Frankliniella occidentalis</i>	jaune pâle l'été brun foncé l'hiver 0,9 à 1,2 mm de long environ	pronotum* avec deux paires de longues soies aux bords antérieur et postérieur	
<i>Drepanothrips reuteri</i>	jaune clair 0,6 à 0,8 mm	Pas de soie bien développées sur le pronotum*	
<i>Aeolothrips</i> (auxiliaire)	brun foncé et ailes rayées	Présence de bandes colorées « rayées » sur les ailes	

* Abdomen : partie postérieure du corps des insectes - Pronotum : partie supérieure du prothorax des insectes

Document rédigé par Karine Ghion CA82 et Gilles Adgié AOP Chasselas, avec la contribution de B. Michel CIRAD UMR CBGP